

AFFAIRE No 29 - APPEL DE CANDIDATURES POUR LE LANCEMENT D'ETUDES COMPLEMENTAIRES EN MATIERE DE TOURISME

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la poursuite de sa politique en faveur de l'emploi, la Municipalité a décidé de faire du tourisme un des axes des actions prioritaires de son prochain mandat.

Dans cet objectif, la réalisation de l'étude d'un schéma d'orientation touristique à Saint-Denis a été engagée et confiée au Bureau d'Etudes BETURE SETAME, suite à un appel de candidatures.

L'étude s'articule autour des trois missions suivantes :

- 1) Diagnostic de l'existant : forces et faiblesses,
- 2) Choix d'une stratégie,
- 3) Schéma d'orientation touristique : programmation financière et calendrier.

Aujourd'hui, au vu de la quasi-totalité des résultats de l'étude actuelle, il apparaît clairement qu'un certain nombre d'actions nécessiteront, de par leur intérêt, une approche plus détaillée.

Il convient donc de lancer dès à présent des études complémentaires, qui correspondent à des réelles potentialités de la Commune en matière touristique, dans les quatre axes suivants :

- . le tourisme d'affaires ;
- . le tourisme vert (hauts de la Commune) ;
- . une étude globale de cohérence des projets communaux, portant notamment sur le centre ancien de Saint-Denis ;
- . une étude de proposition pour l'image de la ville.

Ces études complémentaires pouvant être traitées séparément, je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- de m'autoriser à lancer un appel de candidatures pour leur réalisation ;
- à passer un marché d'étude avec le bureau d'études retenu ;
- à solliciter des collectivités locales les subventions susceptibles d'être allouées en la matière.

Je mets cette affaire aux voix.

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D C M

PARIS-ITALIA

17 ON 811 176

M. GERARD G. : Et cela, grâce à quoi ?... En raison, entre autres, de la venue de charters. Et, les charters, par définition, ce n'est pas du tourisme d'affaires ou, du moins, pas tout à fait.

LE MAIRE : Cela provient en effet des charters. Cependant, les autres avions étaient également pleins. Ce ne sont pas uniquement les charters qui font le tourisme. C'est un élément du développement touristique -élément prépondérant, il est vrai ; mais, ce n'est pas le seul-.

M. GERARD G. : Bien sûr. Mais, le point de départ en a quand même été la diminution du prix du billet d'avion qui a, par ailleurs, généré tout le reste.

LE MAIRE : Il ne faut pas malgré tout nier les efforts accomplis en matière de tourisme, aussi bien par le C.D.T. que par l'A.R.T.L. -qui ont fait se remplir les hôtels (aidés en cela par le fait que les charters ont fait chuter les prix)-.

Y a-t-il d'autres intervenants ?

Je mets cette affaire aux voix. Opposition ? Abstention ? 1 abstention.

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE DES VOTANTS (1 abstention).